

**PROPOSITION D'UN GUIDE REFERENTIEL DE FORMATION CONTINUE
EN TRANSFUSION SANGUINE DANS LES ETABLISSEMENTS DE SANTE**

FICHE N° FC 3	L'ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
Définition	L'EFS est un établissement public d'état sous tutelle du ministère de la santé, dont la mission est de répondre aux besoins des établissements de santé en produits sanguins labiles conformes répondant aux normes de qualité. Le Centre de Transfusion Sanguine des Armées a la même mission sous tutelle du Ministère de la Défense pour des établissements de santé militaires
Mots clés	Etablissement Français du Sang (EFS), Centre de Transfusion Sanguine des Armées (CTSA), Etablissement de Transfusion Sanguine (ETS), site transfusionnel, don de sang, produits sanguins, éthique, sécurité, traçabilité
Personnel Concerné	Personnel impliqué dans le processus transfusionnel
Objectifs	Connaître l'organisation de l'EFS et d'un site, depuis la collecte du sang jusqu'à la distribution de produits sanguins labiles conformes, les différents dons, les différentes étapes de production et les règles de sécurité afférentes
Contenu	Mission d'autosuffisance nationale en produits sanguins labiles, en assurant l'approvisionnement de tous les établissements de santé sur le territoire Activités des sites EFS et la réglementation : <ul style="list-style-type: none"> - prélèvement : éthique du don, sélection des donneurs, types de prélèvement du sang et de ses composants - qualification biologique du don : examens biologiques effectués - préparation des produits sanguins labiles : différentes étapes de production, obtention des CGR, plaquettes, PFC, stockage des produits sanguins labiles - distribution et délivrance des produits sanguins, conseil transfusionnel - gestion informatique et gestion de la qualité Activités annexes : laboratoires, centre de santé
Moyens pédagogiques	Cours théorique, support audiovisuel, visite d'un site
Intervenants	Praticien d'ETS et d'ES, Cadre de santé, IDE
Durée	1 heure
Références réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> - Loi du 1^{er} juillet 1998 relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme - Arrêté du 29 avril 2003 fixant la liste et les caractéristiques des PSL, modifié par l'arrêté du 24 juillet 2005 - Arrêté du 26 avril 2002 relatif à la bonne exécution des analyses IHC - Décision du directeur général de l'Afssaps du 06 novembre 2006 définissant les principes de bonnes pratiques, www.afssaps.sante.fr - Recommandations de l'Afssaps d'août 2002 et juin 2003 sur la transfusion des produits sanguins labiles - Directive 2002/98/CE du parlement européen définissant les normes de qualité et de sécurité pour la collecte, le contrôle, la transformation, la conservation, la distribution du sang humain et ses composants sanguins
Bibliographie *	<ul style="list-style-type: none"> - Conférences d'actualisation : P. Rouger - Elsevier 1999, page 317 - La transfusion sanguine : bases scientifiques, médicales et réglementaires : P. Rouger, JL. Wautier - Paris, INTS, 3^{ème} édition, 2000
Évaluation *	Questionnaire Grille d'auto évaluation